

## BULLETIN D'INSCRIPTION

A RETOURNER en mairie de VIENNE EN ARTHIES

au plus tard le 19 juin 2017

(ATTENTION : Si le nombre de personnes est atteint avant cette date, nous ne pourrons pas prendre en compte votre réservation)

(chèque à libeller à l'ordre du COMITE DES FETES de VIENNE EN ARTHIES)

**PLACES LIMITEES : Pour des raisons de service et de sécurité**



COUPON A RETOURNER POUR LA RESERVATION avec le règlement

**COMITE DES FETES DE VIENNE EN ARTHIES**

M. Mme ..... participera (ront) à la soirée du 24 juin 2017.

Nombre de personnes..... x 20€ = .....

Nombre de personnes..... x 8 € = .....  
(enfant -14 ans)

**TOTAL = .....**

Ci-joint un chèque du montant total, soit .....

# FEUX de la St JEAN

## VIENNE en ARTHIES

Le Comité des Fêtes  
organise

# 24 JUIN 2017

À 19 heures



# Longe de porc à la broche

**A 23H30 : Feu de St Jean- Soirée dansante**

(réservation en mairie avant le 19 juin 2017) Attention places limitées.

Adultes : 20 € - Enfants (-14 ans) : 8 €